

Prunus avium L. - Merisier ou cerisier sauvage

Anglais : Wild Cherry

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ESPÈCE

Répartition

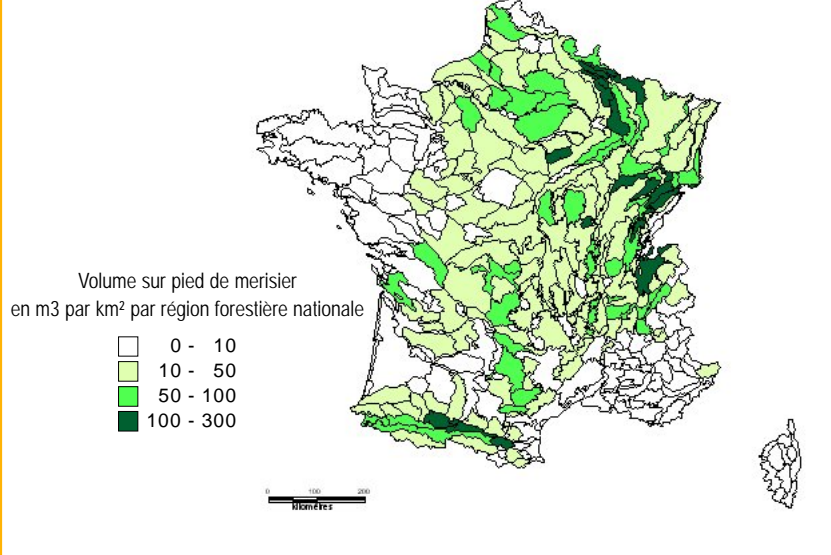
Le merisier est présent dans toute l'Europe à l'exception du nord de la Scandinavie. En France, on le trouve partout (jusqu'à 1 700 m d'altitude), mais il est rare dans les Landes et la région méditerranéenne. Les départements les plus riches en merisier sont situés dans le Nord-Est et le Nord.

Le merisier est une essence disséminée. La notion de peuplement diffère de celle qui prévaut pour les espèces sociales, le nombre de tiges par hectare variant de 5 à 100 (avec une moyenne d'une dizaine de tiges par hectare). Dans la plupart des cas, il s'agit de tiges isolées, de bouquets (le merisier est un arbre qui drageonne beaucoup) plus ou moins dispersés ou de peuplements de lisière. Les peuplements sélectionnés de merisier sont en général des peuplements forestiers mélangés.

Éléments d'autécologie

On trouve le merisier sur des sols-

Données : IFN 2001



très variés, mais sa croissance est optimale sur sol limoneux profond avec une grande réserve utile. Il craint les sols où l'hydromorphie apparaît à moins de 40 cm de profondeur. Sa croissance est fortement réduite sur rendzine et sur sol brun calcaire peu profond.

Le merisier est peu sensible au froid, mais les gelées printanières peuvent occasionner des dégâts sur la floraison. C'est une essence de lumière qui requiert un environnement forestier pour assurer une bonne croissance en hauteur et un élagage satisfaisant.

RÉGIONS DE PROVENANCE DU MERISIER

En France, il n'existe pas de test de comparaison de provenances, seuls des tests clonaux (45 tests sur tout le territoire) ont été mis en place par l'INRA. En particulier, deux d'entre eux ont été installés dans des conditions édaphiques contrastées :

- ♦ Test clonal de Frizenheim en Alsace sur des alluvions calcaires de la vallée de l'Ill (pH=8) ;
- ♦ Test clonal d'Havrincourt dans le Pas-de-Calais sur un sol limoneux

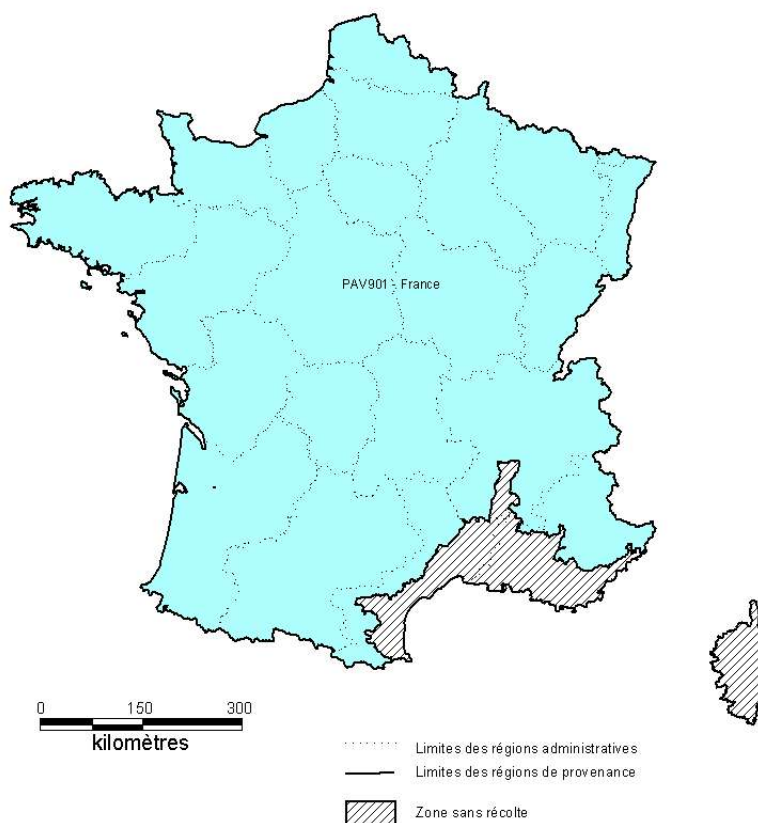
profond acide ($4,5 < \text{pH} < 5$). Les résultats de ces deux tests ne font pas apparaître de structuration des performances de croissance au niveau clonal en fonction du pH du sol d'origine (Dufour, comm. pers.). Il n'y a donc plus lieu de retenir la distinction neutrophile/acidophile qui avait été mise en place par précaution en 1989.

D'autre part, les études enzymatiques sur des clones récoltés en

France (Santi, 1988) et les tests clonaux, n'ont pas permis de mettre en évidence de structuration géographique.

Une seule région de provenance est donc créée. Elle regroupe 93 peuplements sélectionnés autochtones pour 483,79 ha au 01 janvier 2002.

Carte des régions de provenance du Merisier



Variétés améliorées du Merisier

Programme d'amélioration génétique

Il a été entrepris en 1978 par l'INRA. Il a débuté par la sélection en forêt sur toute la France de 400 arbres plus sur des critères phénotypiques : rectitude du fût, branchaison, vigueur, absence de fibre

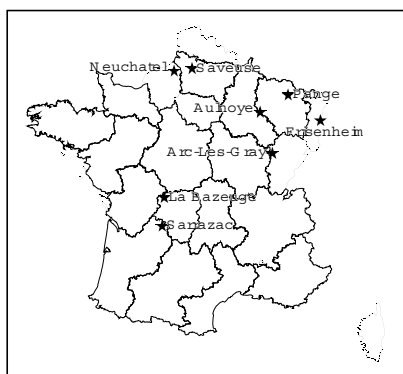
torse. Parmi ces cultivars, 200 ont été installés dans différents tests répartis dans des sites variés. En 1994, 8 clones ont été homologués sur la base de leurs performances à 7 ans en croissance (hauteur et circonférence), leur moindre sensibilité à la cylindrosporiose, leur rectitude et leur angle de branchaison. Actuellement, une sélection com-

plémentaire est en cours sur la sensibilité à la bactériose due à *Pseudomonas*.

Matériel de base en production

Caractéristiques des cultivars homologués :

Nom du clone	Catégorie	Date de 1 ^{ère} admission	Améliorateur	Mainteneur	Expérimentateur	Qualité des matériels d'origine
Ameline Beauvoir Bonvent Coulonge Gardeline Hautmesnil Monteil Pierval	Testée	14/09/1994	INRA Ardon	Guéméné	INRA Ardon	Rectitude du fût, branchaison (diamètre des branches, angle d'insertion), vigueur, absence de fibre torse



Qualité des variétés

Sites de tests

Huit dispositifs, installés entre 1982 et 1987, ont permis l'admission des huit clones en catégorie testée. Ils représentent des sites géographiques et édaphiques

variés. 15 à 34 clones sont installés dans chaque test.

Les mesures ont été réalisées à 7 ans pour 7 des tests et 10 ans pour le site d'Aulnoye (55).

Chaque clone est présent dans 2 à 6 tests et est comparé à la moyenne du dispositif.

Gains réalisés

Les bons résultats de ces clones sont confirmés dans d'autres sites et à un âge un peu plus avancé (17 ans dans les tests de Sarrazac (24) et à Neufchatel (76), 10 ans à Pange, Frizenheim Arc-les-Gray et La Bazeuge).

Matériels améliorés disponibles à court terme

- ♦ Un verger constitué à partir des

20 meilleurs clones choisis parmi les 200 testés par l'INRA

- ♦ Un verger de clones d'origine Poitou-Charentes descendances maternelles.
- ♦ De nouveaux clones sont susceptibles d'être admis en catégorie testée.

Vergers étrangers

Liliental en Allemagne : Verger multiclonal, constitué de copies végétatives (par greffage) d'arbres remarquables sélectionnés en forêt dans plusieurs peuplements. En l'absence d'informations sur la résistance à la cylindrosporiose, ces matériels ne sont pas recommandés en France. Ils peuvent toutefois être utilisés dans les régions du nord-est, en cas de faible prévalence de la cylindrosporiose.

Nom du clone	Vigueur (croissance en hauteur et en diamètre)	Forme	Résistance à la cylindrosporiose	Résistance à <i>Pseudomonas</i> (bactériose)	Nbre de tests pour la croissance (départements)
Ameline	Très bonne	Moyenne	Très résistant	Moyen	2 tests (57 et 68)
Beauvoir	Bonne	Bonne	Très résistant	Sensible	6 tests (24, 57, 68, 76, 80, 87)
Bonvent	Bonne	Très bonne	Résistant	Moyen	2 tests (24, 80)
Coulonge	Bonne	Très bonne	Résistant	Résistant	2 tests (55, 70)
Gardeline	Très bonne	Moyenne	Très résistant	Moyen	3 tests (24, 76, 80)
Hautmesnil	Bonne	Bonne	Moyennement sensible	Moyen	4 tests (24, 68, 76, 80)
Monteil	Très bonne	Très bonne	Résistant	Moyen	3 tests (24, 76, 80)
Pierval	Bonne	Bonne	Résistant	Moyen	5 tests (24, 55, 68, 76, 80)

Résultats de tests clonaux à 7 ans, par rapport à la moyenne des clones installés dans le test.

CONSEILS D'UTILISATION DES MFR DU MERISIER

Les clones homologués ayant démontré leur supériorité en terme de vigueur, forme et résistance à la cylindrosporiose, ils doivent être utilisés en premier choix.

Cependant, Beauvoir étant sensible à la bactériose, il est à éviter dans le nord de la France. De même, Hautmesnil étant moyennement

résistant à la cylindrosporiose, il n'est pas conseillé dans le sud-ouest de la France. Afin de limiter les risques phytosanitaires, il est conseillé de planter au moins cinq clones en mélange équilibré.

Le merisier étant une espèce autochtone, il est conseillé d'utiliser en **catégorie sélectionnée** du

matériel issu des peuplements les plus proches des lieux de plantation.

Les clones et les peuplements sélectionnés ne suffisant pas à satisfaire la demande, on pourra utiliser, en cas de pénurie de ces matériels, du matériel de la **catégorie identifiée**.

Zone d'utilisation	Matériels recommandés		Autres matériels utilisables	
	Nom	Cat.	Nom	Cat.
Moitié nord de la France	Tous les clones sauf Beauvoir *	T	PAV901-France	I
	PAV901-France	S		
Sud-Ouest et Pyrénées	Tous les clones sauf Hautmesnil *	T	PAV901-France	I
	PAV901-France	S		
Massif central, Alpes et Jura	Tous les clones *	T	PAV901-France	I
	PAV901-France	S		

* : Liste des clones homologués : Ameline, Beauvoir, Bonvent, Coulonge, Gardeline, Hautmesnil, Monteil, Pierval

Planter au moins cinq clones en mélange équilibré

Descriptif des régions de provenance du Merisier

RP	Nom de la région de provenance	Surface (en milliers de km ²)	Altitude moyenne (min-max) (m)	Localisation, roches dominantes	Données climatiques			Espèces principales présentes dans la région de provenance (% en volume)	Observations
					Précipitations moyennes annuelles (saison de végétation)	Température moyenne annuelle (saison de végétation)	Déficit hydrique relatif annuel (et pour T>7°C)		
PAV901	France	501	300 (5-1700) (*)	- Massifs montagneux et Massif armoricain : majorité de roches cristallines et métamorphiques - Autre : Terrains sédimentaires	890 mm (410 mm)	10,4°C (14,9°C)	12 % (13,4 %)	<i>Quercus petraea</i> : 13% <i>Quercus robur</i> : 13 % <i>Fagus sylvatica</i> : 12 % <i>Pinus pinaster</i> : 10 % <i>Abies alba</i> : 8 % <i>Picea abies</i> : 8 % <i>Pinus sylvestris</i> : 7 % <i>Prunus avium</i> : 1 %	97 peuplements sélectionnés, indigènes pour 503 ha au 10/10/2003

(*) : Le merisier n'étant pas présent au-dessus de 1 700 m d'altitude (Rameau et al., 1989), la région de provenance est limitée à 1 700 m d'altitude.



Dépulpage des merises à la sècherie Vilmorin
photo Vilmorin



Peuplement sélectionné de merisier en forêt domaniale de Saint-Gobain, dans le département de l'Aisne.
Sa référence dans le registre national des matériels de base est : PAV901-054 (PAV pour *Prunus avium*, 901 pour le nom de la région de provenance et 054 pour le numéro d'ordre).
photo Isabelle Bilger (Cemagref Nogent-sur-Vernisson)